



# Les Mesliday's

Centre ville  
Meslay du Maine  
de 8h30 à 17h30

## Dimanche 6 juillet 2025

ANIMATIONS / BUVETTE / RESTAURATION



## Bulletin d'inscription

➔ Réservez dès aujourd'hui votre emplacement sur ce bulletin ou en ligne sur Hello Asso (QR Code ↑)

### Règlement de participation

- Accueil des exposants de 6h30 à 7h30, Fermeture à 17h30.
- Circulation fermée de 8h à 17h30.
- Particulier uniquement, les professionnels ne sont pas autorisés et seront refusés sans remboursement.
- Un bulletin d'inscription est demandé par participant.
- Un ticket boisson remis pour chaque réservation.
- Emplacement uniquement à l'extérieur et attribué par les organisateurs.
- Réservation et inscription avant le 1er juillet 2025 sous réserve disponibilité.
- Vous devrez être en possession d'une pièce d'identité le jour du vide grenier en cas de contrôle de la Préfecture.
- Plus d'informations : smilearticom@gmail.com

- Aucune arme (arme blanche incluse ou objet pouvant être assimilé à une arme) ne pourra être vendue.
- La vente de boisson ou nourriture n'est pas autorisée.
- Chaque participant devra repartir avec ses articles non vendus et devra laisser son emplacement vide et propre.
- Les objets restent sous la surveillance de leur propriétaire. Les organisateurs ne pourront être tenus responsables en cas de vol, casse ou autres détériorations.
- Smile Articom se réserve le droit d'annuler la participation de toute personne qui perturberait le bon fonctionnement de la manifestation.
- En cas d'absence ou de non venue volontaire, pour tout motif (dont météo), aucun remboursement ne sera effectué.
- La liste des participants sera communiquée à la Préfecture et sera consultable sur demande : smilearticom@gmail.com.



### Votre réservation

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Date de naissance : \_\_\_\_\_  
 N° carte d'identité (ou passeport) : \_\_\_\_\_ Délivré le : \_\_\_\_\_ Préfecture : \_\_\_\_\_  
 Adresse complète : \_\_\_\_\_  
 Email : \_\_\_\_\_ N° tél. : \_\_\_\_\_

Je déclare sur l'honneur ne pas être commerçant, ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du CC) et de ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature en 2025 (Article R321-9 du CP).

### Votre emplacement

Tarif : 2€ le mètre linéaire (minimum 2ml par emplacement)

..... ml x 2€ = ..... € ➔ Règlement par chèque à l'ordre de Smile Articom (encaissement à la réservation)

Déposez votre bulletin chez nos partenaires à Meslay du Maine :

➔ Café du Centre, Bar le Prinajean, L'Hebdo de la Place.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du participant :

